

FICHE 2 UN PARTENARIAT, QU'EST-CE QUE C'EST ?

 30 min

Objectifs

- Définir la notion de partenariat.
- Découvrir les conditions de réussite et de mise en œuvre d'un partenariat.

Matériels

- Un paperboard ;
- Quelques marqueurs.

Notions clés abordées

La réussite d'un partenariat est conditionnée à la mise en œuvre des éléments suivants :

- ➔ **La connaissance réciproque** : cela implique une prise de conscience des réalités de l'autre et d'expliciter les siennes, une reconnaissance des valeurs de chacun·e, un partage d'analyses, de visions, d'expériences humaines.

Cette connaissance débouche sur :

- ➔ **La confiance** : le choix d'une reconnaissance réciproque implique la construction d'objectifs communs à partir de réalités différentes.

Cette confiance se renforce dans :

- ➔ **la durée** : le partenariat est un long cheminement qui dépasse le simple temps de la réalisation du projet.

Cette dimension temporelle implique au moins :

- ➔ **un processus évolutif** : le partenariat peut évoluer et être marqué par des étapes ;

- ➔ **une coresponsabilité** : le partenariat implique une convergence stratégique, un partage des réussites, mais aussi des difficultés et échecs ;

- ➔ **une relation égalitaire** : qui se traduit par la volonté de dépasser la relation donateur-riche/bénéficiaire et par l'acceptation que l'autre aussi s'enrichit ;

- ➔ **une participation** de l'ensemble des partenaires à toutes les étapes de la vie du projet afin d'éviter toute ambiguïté. L'ensemble du projet doit être parfaitement clair pour tout le monde, tant dans la définition de ses objectifs que dans la fonction de chacun·e, et ce de la mise en œuvre jusqu'à l'évaluation ;

- ➔ **la transparence** : le projet est défini par l'ensemble des partenaires concernés, les décisions sont prises en commun, les réorientations comme les évaluations et suivis sont faits en commun.

Points d'attention pour l'animateur-riche

Il n'y a pas de bonne ni de mauvaise réponse. Les jeunes ne doivent pas s'autocensurer, toute réponse est valable.

Cette méthode d'animation assez simple est très utile pour lancer une discussion, faire émerger les représentations d'un groupe sur une question (20 à 25 min).

Cette animation peut être faite en lien avec celle de la fiche pédagogique 9 sur Internet « Qui peut être un partenaire ? », ou à la suite de l'animation de la fiche 8 « Lettre à un partenaire ».

Déroulement de l'animation

1. Organiser un brainstorming (ou « tempête de cerveaux » !) sur le mot partenariat : l'animateur-riche prend une grande feuille de papier ou un tableau et un marqueur. Il ou elle pose la question « Qu'évoque pour vous le mot partenariat ? » et demande aux jeunes d'y répondre en disant tout ce qui leur vient à l'esprit.

L'animateur-riche note au tableau toutes les idées au fur et à mesure. Chacun·e peut ainsi rebondir sur les idées des autres (5 à 10 min).

2. Reprise : une fois le brainstorming terminé, l'animateur-riche reprend les idées notées. Il est alors intéressant de voir quelles sont les idées fortes, de former des familles. Il ou elle peut souligner les mots qui correspondent à la définition qu'il ou elle veut donner (mettre l'accent sur les mots qui évoquent la réciprocité), revenir sur les mots qui s'en éloignent (ceux qui évoquent le financement ou encore une aide unilatérale).